

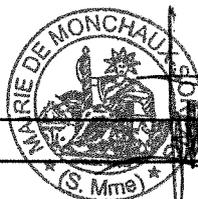
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DE

MONCHAUX-SORENG

Délibération n°2025/04/002

DATE DE CONVOCATION : 09/04/2025	L'an deux mil vingt quatre Le quatorze avril à 19H30. Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de M Jean-Claude QUENOT, Maire.
DATE D’AFFICHAGE : 09/04/2025	<i>Etaient présents :</i> MM Jean-Claude QUENOT, Jacques DUCROCQ, Didier FLAMAND, Arnaud JACQUET, Jackie CAUCHY, Claude BOUTTE, Mmes Véronique PLANCHIN, Coralie FROIDURE, Germaine QUATRELIVRES. Formant la majorité des membres en exercice.
NOMBRE DE CONSEILLERS : En exercice : 14 Présents : 9 Votants : 10	<i>Ont donné pouvoir :</i> Mme Dorothee EVENOU (pouvoir à Mme Véronique PLANCHIN), MM Romain MAUBERT (pouvoir à M Arnaud JACQUET), Thierry BLANGIER (pouvoir à M Jean-Claude QUNOT). <i>Absents excusés :</i> Mme Océane HECQUET, M Alain BASTIEN.
OBJET : Comptes administratifs : budgets commune et lotissement 2024 Le maire certifie que la présente délibération a été déposée en Préfecture de Rouen au titre du contrôle de la légalité le et qu'elle a été notifiée aux intéressés le Le Maire, Jean-Claude QUENOT	Mme Germaine QUATRELIVRES a été élue secrétaire. Le compte administratif 2024 de la commune laisse apparaître un déficit de fonctionnement de 54 837,43€ et un déficit d'investissement de 90 196,15€. Appelé à délibérer sous la présidence de M Jackie CAUCHY, le Conseil Municipal adopte ce compte administratif à l'unanimité des membres présents. Le compte administratif 2024 du lotissement laisse apparaître un excédent de fonctionnement de 97 377,50 € et un déficit d'investissement de 11 601,25€. Appelé à délibérer sous la présidence de M Jackie CAUCHY, le Conseil Municipal adopte ce compte administratif à l'unanimité des membres présents.



[Handwritten signature]